

Partenaires de l'UE

Ministère de
l'Economie et des
Finances

Ministère du Budget

Ministère de la Santé

Institut national de la
Statistique

Faits et chiffres

Contribution de l'UE:
30.000.000 EUR
(11ème FED)

Dont:

Appui budgétaire:
25.000.000 EUR

Appui à la Statistique:
5.000.000 EUR

Durée: 2015-2016

Déjà décaissé :
12.000.000 EUR



*Délégation de l'Union européenne
en République de Guinée
Tél.: (+224) 622 35 20 71 - 631 40
48 70/71 - 664 35 20 70
delegation-guinee-conakry@eeas.europa.eu
Immeuble Le Golfe, Lanséboundji
BP:730 - Conakry
<http://eeas.europa.eu/delegations/guinea>
<https://www.facebook.com/DelegationDeLUnionEuropeenneEnGuinee>

APPUI À LA CONSOLIDATION DE L'APPAREIL DE L'ETAT

Appui budgétaire pour les réformes économiques et la relance post-Ebola

Accompagner les efforts des autorités guinéennes pour relancer et renforcer la dynamique des réformes, soutenir le relèvement du secteur de la santé, et promouvoir une croissance durable et inclusive



Le contexte, les enjeux

Durement éprouvée par l'épidémie d'Ebola et plusieurs années d'instabilité politique, la Guinée fait face à des défis importants dans sa phase de relance post-Ebola et de consolidation démocratique. Le retour à l'ordre constitutionnel visant à conforter l'instauration de l'Etat de droit, et la relance rapide de l'économie et du développement inclusif, nécessitent un appui immédiat afin que l'Etat puisse assurer ses fonctions vitales, notamment la fourniture des services sociaux de base à la population, particulièrement en matière de santé. Le défi majeur à relever à moyen terme reste la bonne gouvernance et la consolidation de l'Etat de droit.

La réponse de l'Union européenne

Pour accompagner les efforts du gouvernement dans les réformes politiques engagées et la relance de l'économie post-Ebola avec un objectif de croissance durable et inclusive, l'Union européenne a décidé de mettre en place un appui budgétaire de 25.000.000 EUR en faveur de la Guinée, accompagné d'une aide projet de 5.000.000 EUR pour la statistique.

Les fonds sont destinés à :

- ▶ La préservation des secteurs sociaux de base, en particulier ceux dédiés à la restructuration du système de santé et à la délivrance de soins accessibles et de qualité à la population sur toute l'étendue du territoire;
- ▶ Le renforcement des capacités du gouvernement en matière de gestion des finances publiques ;
- ▶ L'amélioration du système statistique par le renforcement de l'Institut national de la Statistique (appui supplémentaire de 5 millions d'EUR) et le développement de la production statistique en soutien in fine à la décision politique, en particulier dans les secteurs sociaux, de la décentralisation, de la justice et de la sécurité;
- ▶ Un dialogue continu avec le gouvernement concernant la politique et les actions à mener dans le domaine des réformes, notamment en matière de mobilisation des ressources nationales, d'augmentation des crédits dédiés au ministère de la santé sur le budget national et la mise à disposition de personnel de santé dans tout le pays ;
- ▶ Une concertation permanente et un renforcement du cadre de dialogue entre le gouvernement et ses partenaires au développement.